



N° D'IMPRIMÉ C61033585

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	22/07/2024	24127052

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
21/07/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S013C102
(9) RAISON SOCIALE : SAS CENTRE CONTRÔLE
(3) COORDONNÉES : 1171, AVENUE GUILLAUME DULAC 13600 LA CIOTAT Tél : 04 42 83 09 00

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 013C0111
SIGNATURE : 

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation
DF-003-EV (F)	19/07/2024	24/04/2014
Marque	Désignation commerciale	
SUZUKI	AN650Z	
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
JS1BU112100104172	L3e	MTT2
Type/CNIT	Énergie	
L3ESUZM2000S550	ES	
Document(s) présenté(s)		
Certificat d'immatriculation barré par l'ancien propriétaire		



Les références à l'arrêté du 18 juin 1991 modifié présentes au verso de ce procès-verbal sont à remplacer par l'arrêté relatif au contrôle technique des véhicules motorisés à deux ou trois roues et quadricycles à moteur.

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
035102

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES
Émissions à l'échappement CO ralenti (≤0.5 %) : 0.26 % CO ralenti accéléré (≤0.3 %) : 0 %

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

